Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-quinzième séance plénière
Tenue au Palais des Nations, à Genève, le vendredi 19 février 2016, à 10 h 10

Président : M. Peters Emuze ..... (Nigéria)

GE.17-02434 (F) 061217 061217

Merci de recycler

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1375e séance plénière de la Conférence du désarmement. Mardi, nous avons débattu du projet de décision sur un programme de travail publié sous la cote CD/WP.594. J'ai écouté attentivement tous vos commentaires et interventions et j'ai aussi mené au cours des deux derniers jours des consultations supplémentaires dans l'espoir de trouver un terrain d'entente en ce qui concerne les zones d'ombre qui nous ont empêchés de progresser dans l'élaboration d'un projet de programme de travail. J'ai reçu des propositions très utiles ; néanmoins, étant donné que le terme de cette présidence approche, il ne serait pas opportun de modifier le projet que nous avons déjà présenté en séance plénière, car cela imposerait des démarches supplémentaires aux délégations, qui devraient soumettre un nouveau document à leurs capitales. Cela étant, je suis d'avis que la Conférence n'est toujours pas prête à adopter ce projet de programme de travail. J'espère que la présidence norvégienne partira de là où nous en sommes et examinera d'autres solutions pour parvenir à un accord sur cette question. À ce stade, je voudrais donner la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer. J'ai sur ma liste le Zimbabwe, mais on m'informe que l'Ambassadeur du Zimbabwe n'est pas encore arrivé. Les délégations qui souhaiteraient intervenir ont maintenant la parole. Je donne à présent la parole à l'Ambassadrice du Pakistan.

Mme Janjua (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous profitons de cette occasion pour vous remercier de tous les efforts que vous avez déployés pour essayer d'élaborer un programme de travail. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir tenu de vastes consultations, d'avoir écouté très attentivement toutes les discussions qui ont eu lieu dans cette enceinte et d'avoir essayé d'y donner suite en présentant un document de travail. Par ailleurs, nous vous savons gré d'avoir continué de mener des consultations après avoir présenté le document de travail à la dernière séance de la Conférence du désarmement. Nous sommes heureux que de nombreuses délégations, y compris la nôtre, aient clairement indiqué que tout projet présenté à la Conférence devait traduire un consensus et tenir compte des préoccupations de tous les États membres. Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris cet élément en considération et que cet excellent travail que vous avez accompli soit transmis à notre collègue, l'Ambassadeur de Norvège, pour qu'il le poursuive et fasse connaître sa position quant au travail accompli. Le temps consacré à l'élaboration de ce document n'a pas été perdu, il a au contraire été employé à très bon escient et nous a servi à avoir des échanges détaillés, qui ont permis aux différentes délégations de préciser leurs positions sur le document de travail, ainsi que sur la façon dont elles conçoivent le programme de travail et le travail de la Conférence tout au long de la session. Je vous remercie donc beaucoup et remercie également vos collègues qui ont accompli un travail acharné avec vous. Je remercie aussi le secrétariat de l'appui qu'il vous a apporté. Nous nous réjouissons de collaborer avec vous en tant que l'un des nôtres, ainsi qu'avec le nouveau Président de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadrice du Pakistan de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées au Président. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Inde.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire brièvement que nous approuvons et appuyons pleinement l'approche que vous avez adoptée. La première présidence d'une session de la Conférence du désarmement constitue une lourde tâche et suppose la responsabilité non seulement de faire adopter l'ordre du jour, mais aussi de mener des consultations pour déterminer si nous pouvons élaborer le programme de travail, tâche dont vous vous êtes brillamment acquitté. J'ai demandé la parole uniquement pour vous transmettre notre gratitude pour la façon dont vous avez mené vos consultations ; nous sommes reconnaissants que la délégation indienne ait été consultée à toutes les étapes. Nous faisons nôtre votre conclusion selon laquelle le projet de proposition sur un programme de travail doit être retravaillé, et nous sommes convaincus que l'excellente base de travail que vous avez déjà entreprise nous sera très utile quand nous passerons à la prochaine présidence, celle de l'Ambassadeur de Norvège.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Inde de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Le Représentant du Zimbabwe est-il arrivé ?

Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Autriche.

M. Zehetner (Autriche) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir accédé à la haute fonction de Président de la Conférence du désarmement. La délégation autrichienne vous assure, vous et les six Présidents de cette année, de son soutien sans réserve et appuie vos efforts pour parvenir à un accord sur un programme de travail permettant d'entamer des négociations.

L'Autriche considère que des régimes de désarmement multilatéraux opérationnels sont une composante essentielle d'un cadre de sécurité international qui s'appuie sur une approche axée sur la sécurité humaine. La Conférence a joué un rôle important à cet égard par le passé. Néanmoins, comme nous le savons à nos dépens, elle est dans l'impasse depuis presque vingt ans maintenant. Plus les années passent, plus elle perd en crédibilité et en légitimité en tant qu'instance de négociations multilatérales dans le domaine du désarmement. Si toutes les parties peuvent déplorer ce manque de progrès, le maintien du statu quo peut paraître plutôt confortable à certaines. En outre, la Conférence est devenue un outil pour consolider cette approche.

Cette situation est gravement préoccupante − et c'est un fait, un fait qui contraste avec l'idée généralement reconnue au sein de la communauté internationale qu'il est urgent de procéder au désarmement nucléaire. Dans leur grande majorité, les États veulent faire des progrès au moyen de la coopération multilatérale, mais les dysfonctionnements du mécanisme multilatéral pour le désarmement perdurent.

Monsieur le Président, avant d'aller plus avant sur le sujet de la Conférence, permettez-moi de saisir cette occasion de mentionner rapidement le Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer des propositions visant à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire qui commencera ses travaux ici à Genève lundi prochain. Il s'appuie sur les travaux du précédent Groupe de travail réuni en 2013, lequel a été considéré par beaucoup comme un lieu d'échanges fructueux. Il a adopté son rapport final par consensus en se fondant sur des débats de fond. Le nouveau Groupe de travail constitue un cadre inclusif ouvert à la participation active de l'ensemble des États, des organisations internationales, de la société civile et des universitaires. Afin d'avoir un dialogue interactif, le Groupe de travail est établi de façon à ce que tous les points de vue puissent être présentés, discutés et incorporés dans son document final. Il s'attachera à parvenir à un accord et à convenir de recommandations à l'intention de l'Assemblée générale. L'Autriche, qui s'est portée coauteur de la résolution portant création du Groupe de travail, souhaiterait renouveler son invitation à participer à cette structure et à envisager ses sessions comme une occasion importante de régler tout un ensemble de questions qui doivent être discutées pour parvenir à l'avènement définitif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Monsieur le Président, la question de savoir si le Groupe de travail et la Conférence étaient en concurrence l'un avec l'autre ou s'ils devaient être considérés comme complémentaires a été largement débattue ici, à Genève, au cours des dernières semaines. Nous estimons que cette question est sans objet. Les mandats du Groupe de travail et de la Conférence diffèrent considérablement. D'une part, le rapport du Groupe de travail peut permettre de jeter les bases du commencement de véritables négociations multilatérales et peut ainsi contribuer à sortir la Conférence de l'impasse. D'autre part, l'Assemblée générale a donné mandat à la Conférence d'agir comme un organe de négociation pour négocier des traités sur des questions de désarmement et de maîtrise des armements qui revêtent une grande importance pour la paix et la sécurité internationales, mandat que la Conférence n'est pas en mesure d'honorer depuis près de vingt ans. Au cours des délibérations qui ont eu lieu au fil de ces années, l'Autriche a toujours fait preuve de son engagement et appuyé l'ouverture des négociations sur l'une ou la totalité des questions fondamentales, sans établir de couplages artificiels entre ces questions. Nous avons toujours été pleinement flexibles à cet égard.

Néanmoins, nous sommes convaincus de longue date que, si nous prétendions mener un travail de fond alors que de fait tel n'était pas le cas, le rôle de la Conférence n'en serait que davantage fragilisé. En d'autres termes, si l'empereur est nu, ce n'est pas en se couvrant d'un chapeau qu'il sera plus habillé. Nous ne devrions pas faire comme s'il en était autrement.

L'Autriche est d'avis que ce n'est pas en dépit de l'actuel contexte mondial complexe en matière de sécurité, mais à cause de ce contexte, que nous devons travailler avec diligence à l'ouverture de négociations sur les questions fondamentales du désarmement. Une proposition de programme de travail doit traduire ce sentiment de devoir agir rapidement. Toutes les propositions devraient faire preuve d'un niveau d'ambition qui dépasse le maintien du statu quo. De simples débats ne remplaceront jamais un « travail de fond » selon le mandat de la Conférence − c'est-à-dire la négociation de traités destinés à promouvoir l'avènement définitif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous avons été témoins, au cours des dernières semaines, d'efforts visant à entamer les négociations. Nous sommes convaincus que nous devrions poursuivre ces efforts pour susciter l'adoption d'un programme de travail qui aboutirait à l'ouverture des négociations, et pas uniquement à un échange de vues.

Monsieur le Président, l'élargissement de la Conférence est une question particulièrement importante pour l'Autriche. L'actuelle composition, restreinte, mène à un déficit de légitimité démocratique qui ne peut être qualifié que d'anachronique. Nous nous prononçons par conséquent résolument en faveur de l'ouverture de la Conférence pour en faire une instance plus inclusive.

S'agissant d'ouverture, l'Autriche est convaincue que le discours sur le désarmement multilatéral profite grandement d'une collaboration plus étroite avec la société civile, le milieu universitaire et le grand public. L'assistance très clairsemée de la galerie, pourtant conçue pour accueillir de nombreuses personnes, de cette Salle de Conseil offre le spectacle le plus éloquent − ou plutôt le plus silencieux − du besoin urgent qu'a la Conférence d'ouvrir ses oreilles et ses portes à toutes les parties prenantes intéressées. Il est dans notre intérêt d'agir de la sorte. De surcroît, l'Autriche n'a cessé de demander à ce qu'on dépasse l'interprétation restrictive du Règlement intérieur de la Conférence.

En définitive, la principale source de préoccupation demeure la volonté politique des États membres, ou au contraire son absence, car c'est là un élément déterminant dans l'avancement des efforts multilatéraux de désarmement. Du point de vue de l'Autriche, le désarmement général est une question urgente qui requiert notre plus grande attention, et nous continuerons de nous attacher à restaurer la crédibilité des efforts mondiaux de désarmement nucléaire, qui n'ont jusque-là absolument pas été à la hauteur de nos attentes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Autriche de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Brésil.

M. Sampaio Fernandes (Brésil) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, malheureusement, mon Ambassadeur n'a pas pu assister à la présente séance, mais je souhaiterais vous exprimer notre gratitude pour les efforts que vous avez mis en œuvre pour essayer de parvenir à un consensus en ce qui concerne non seulement la proposition du Nigéria, mais aussi toutes les autres propositions qui ont été présentées, notamment par les États d'Europe occidentale et autres États au cours de consultations informelles, et par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le Brésil est d'avis que toute action pouvant nous aider à faire avancer la Conférence du désarmement est la bienvenue, et nous nous engageons à continuer de contribuer de manière constructive aux travaux de la Conférence. En ce qui concerne la proposition du Nigéria, nous pensons que le texte peut être amélioré, mais nous sommes vraiment reconnaissants de l'effort qui a été consenti. Nous souhaitons faire savoir que nous sommes prêts à poursuivre notre collaboration avec la présidence norvégienne pour essayer de parvenir à un consensus dans cette enceinte afin d'avoir un programme de travail pour la session de 2016.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Brésil de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Zimbabwe.

M. Mushayavanhu (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser d'être arrivé un peu en retard. Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, ma délégation souhaiterait vous féliciter pour la façon dont vous présidez les débats, pour nous avoir saisis d'un projet de programme de travail et pour les efforts que vous avez engagés pour mettre un terme à l'immobilisme qui,

depuis des dizaines d'années, empêche cet organe d'entreprendre des travaux de fond. Le Zimbabwe aimerait aussi saisir cette occasion pour exprimer sa gratitude aux Présidents de la session de 2015 de la Conférence du désarmement, dont les efforts énergiques et la créativité nous ont fait espérer que les négociations et la reprise d'un travail de fond étaient à notre portée.

J'aimerais aussi dire, comme certains collègues l'ont fait observer au cours de nos débats, que la Conférence demeure l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Nous sommes de ce fait préoccupés qu'elle n'ait pas pu honorer cet important mandat. Par conséquent, nous devons redoubler d'effort pour remettre en marche cet auguste organe. Au vu de la déclaration que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a faite à la Conférence, déclaration dans laquelle il l'a mise en garde sur le risque de marginalisation qu'elle courait, j'aimerais moi aussi dire que la crédibilité de la Conférence est gravement menacée. Lorsqu'il s'agit de désarmement, c'est comme si nous remontions le temps. Nous n'assistons pas au désarmement nucléaire, mais à la réaffirmation de la doctrine obsolète de la dissuasion nucléaire.

Ma délégation est gravement préoccupée par cette apathie en matière de désarmement car, en tant que nation, le Zimbabwe prend très au sérieux les responsabilités qui lui incombent en sa qualité de membre de la Conférence. En effet, nous accordons une grande importance aux travaux et au mandat de la Conférence. Le Zimbabwe s'est opposé à la prorogation illimitée du Traité sur la non-prolifération en 1995. À l'époque, comme à présent, nous étions vivement préoccupés que le programme en faveur de la non-prolifération avance, mais qu'aucun progrès n'ait lieu sur le plan du désarmement. Les événements qui ont eu lieu en mai 2015 à New York à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont assurément démontré le bien-fondé de la position que le Zimbabwe avait adoptée en 1995. Nous craignions alors que les États dotés d'armes nucléaires n'aient pas l'intention de désarmer, et nos craintes ont malheureusement été confirmées. À présent, les États ne sont plus ni contraints ni désireux de désarmer. Nous redoutons par conséquent que, tandis que la majorité des États membres continuent de recevoir des sommations et des rappels à honorer les obligations internationales qui leur incombent au titre des divers instruments de non-prolifération, d'autres États s'emploient à moderniser leurs arsenaux. Qu'il s'agisse du Traité sur la non-prolifération, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ou d'un éventuel traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, nous nous inquiétons en outre que la non-prolifération prenne le pas sur le désarmement. Pour que les choses soient claires, nous nous prononçons en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. C'est pour cette raison que mon pays est fermement engagé dans l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires, initiative par laquelle tous les pays de la région africaine se sont engagés à interdire la fabrication, l'acquisition et l'expérimentation d'armes nucléaires. Cependant, si le Traité de Pelindaba révèle l'engagement de l'Afrique en faveur du désarmement nucléaire et d'un monde exempt de ces armes, il n'en demeure pas moins, malheureusement, que les pays africains ne sont ni protégés ni isolés des effets atroces que l'emploi d'armes nucléaires par des pays d'autres régions produirait. En fait, ces armes constituent une menace existentielle pour l'humanité.

Nous sommes d'avis que le projet de programme de travail publié sous la cote CD/WP.594 nous a permis de bien commencer l'année et qu'il aurait démontré de la volonté des États membres de remettre cette Conférence en mouvement. Il est donc regrettable qu'il n'ait pas pu être adopté. Ainsi, le Zimbabwe a été disposé à se joindre au consensus sur ce document, car il est insoutenable et inacceptable que la Conférence n'arrive toujours pas à entreprendre le moindre travail de fond. En effet, nous avons le devoir à l'égard du reste de la communauté internationale d'honorer notre important mandat.

Monsieur le Président, en tant que membre du Groupe des 21, cela a été un plaisir pour nous de voir le Nigéria présider la première partie de la session de 2016 de la Conférence. Même si votre présidence touche à sa fin, j'aimerais vous assurer de notre soutien et de notre coopération aux efforts que nous devrions tous entreprendre pour relancer la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur du Zimbabwe de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées au Président. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Mes chers collègues, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance plénière officielle de ma présidence, j'aimerais formuler quelques observations finales.

Au cours des dernières semaines, ma présidence a procédé à une série de consultations avant d'arriver au projet de programme de travail, qui demeure, en quelque sorte, un travail inachevé. Je remercie les Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, d'Indonésie et de Tunisie, qui ont aimablement accepté d'être les coordinateurs des quatre groupes de travail que nous allons mettre sur pied. Nous espérons que la présidence norvégienne se servira de leur expérience et trouvera utile le projet de calendrier des activités que nous avons aussi établi par anticipation. Permettez-moi de vous informer que le Nigéria s'intéresse à la question du désarmement depuis plus de quarante ans, et que deux ans après son indépendance en 1960, ce pays a été membre du premier Comité des 18 puissances sur le désarmement, établi en 1962. L'intérêt du Nigéria pour ce sujet n'a cessé de grandir. En présentant le projet de proposition sur le programme de travail, nous sommes convaincus que les États membres de cette instance visent à tenir des consultations et peut-être à trouver un accord sur quelques zones d'ombre au sujet desquelles il n'y a eu aucun progrès pendant longtemps, et ainsi permettre de donner le coup d'envoi des négociations de la Conférence, conformément à son mandat. Nous sommes d'avis que pour mettre un terme à l'immobilisme actuel, qui caractérise les travaux de la Conférence depuis 1996, les États membres devraient faire preuve les uns envers les autres de compréhension et de conciliation et démontrer une volonté d'adapter les positions de principe nationale dans l'intérêt général. Par conséquent, le Nigéria pense qu'en alliant volonté et engagement politiques, la Conférence du désarmement connaîtra de réelles négociations en matière de désarmement et surmontera ce qui constitue aujourd'hui vingt ans de blocage. Permettez-moi d'ajouter que la tâche à laquelle la Conférence doit s'atteler est une immense responsabilité, ce qui explique pourquoi le monde, ou plus exactement l'humanité, a les yeux rivés sur nous. Tout au long de mes consultations et en séance plénière, les États membres sont restés sur les mêmes positions, bien connues, quant aux principaux points de l'ordre du jour de la Conférence, sans changer d'arguments. Cet état de fait est assurément regrettable. Toutefois, je crois qu'il y a encore un espoir, aussi audacieux qu'il soit. Je vous quitterai en vous livrant des propos que j'ai recueillis alors que je consultais un ambassadeur. Voici ce qu'il a dit : « J'ai pris mon poste ici il y a vingt ans et j'étais en cours de négociations sur des questions de désarmement quand ma fille est née. Elle a 20 ans aujourd'hui, et je suis toujours en cours de négociations sur des questions de désarmement sans qu'aucune avancée n'ait eu lieu. Que vais-je dire à ma fille ? » Excellences, chers collègues, telle est la question. Que pensera de nous aujourd'hui le bébé né il y a vingt ans ? Que pense le monde de nous ? Il y a trop longtemps que la Conférence est en travail. Il est temps d'avancer.

Je vous remercie tous et vous souhaite à tous mes meilleurs vœux. Tout en vous remerciant de l'appui que vous m'avez accordé, j'exprime aussi ma gratitude aux préposés aux salles de conférence, aux interprètes et aux membres du secrétariat. J'adresse mes meilleurs vœux à mon collègue et ami, l'Ambassadeur de Norvège, pour sa présidence. Comme le veut la tradition de cette Conférence, je vous invite tous à une réception qui se tiendra à l'Hôtel Intercontinental ce soir à 18 h 30.

Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. La prochaine séance plénière aura lieu le mardi 23 février 2016, à 10 heures, sous la présidence de la Norvège. La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 30.